



N° 000071 UVS/CAB

Dakar, le 01 FEB 2021

COMMUNIQUE

Objet : mise à disposition de forfaits Internet pour les étudiants de la Promotion 8 de l'UVS (nouveaux bacheliers 2020 orientés)

En raison du contexte sanitaire lié à la pandémie de la Covid-19, nécessitant d'une part de veiller au respect strict des mesures barrières et d'autre part de limiter les rassemblements et les déplacements, les cours transversaux organisés pour les nouveaux étudiants de la Promotion 8 (bacheliers 2020) pourront être suivis selon une programmation définie, en présentiel dans les Espaces numériques ouverts (ENO) et en ligne sur la plateforme d'apprentissage de l'UVS.

Ils se feront selon les modalités suivantes :

	En présentiel	En ligne
Initiation à l'informatique et à l'environnement numérique de travail	oui	oui
Leadership	oui (2h)	oui
Développement personnel	oui (2h)	oui

Pour permettre aux étudiants de suivre ces cours en ligne, l'UVS attribuera de manière exceptionnelle **un forfait Internet de 5 Go aux détenteurs de puce Orange et Free et de 10 Go aux détenteurs de puce Expresso**. Ces forfaits Internet seront directement positionnés, dès le début du mois de février 2021, dans leurs numéros de téléphones mobiles personnels pour leur permettre d'accéder à la plateforme de cours en ligne à partir de tous types de téléphones, de leurs tablettes ou de leurs smartphones.


Afin que les services de l'UVS puissent positionner ces forfaits Internet dans les meilleurs délais, les étudiants sont priés de remplir le questionnaire afférent en se connectant via :

- portail.uvs.sn, pour ceux qui ont déjà finalisé leurs inscriptions administrative et pédagogique dans l'un des ENO (Espaces numériques ouverts) de l'UVS ;
- preinscription.uvs.sn, pour ceux qui n'ont pas encore finalisé leurs inscriptions administrative et pédagogique.

Le temps de réponse estimé est de moins de 2 mn.

L'UVS rappelle que la participation de tous les étudiants de la promotion 8 à ces cours et activités est obligatoire.

Les étudiants qui n'auront pas respecté les critères d'assiduité définis ne pourront pas bénéficier d'outils de travail (ordinateur et une clef de connexion) lors de leur distribution.


Le Coordonnateur
U.V.S.
Pr. Moussa LO